

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 13398**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

CQP : Certificat de qualification professionnelle Animateur périscolaire

Nouvel intitulé : Animateur périscolaire

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation (CPNEF) de l'animation - FCAPA

Président de la CPNEFP

Niveau et/ou domaine d'activité

Convention(s) :

3246 - Animation socioculturelle

Code(s) NSF :

335t Animation touristique et culturelle

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'animateur périscolaire est un salarié à temps partiel travaillant le plus souvent de 15 à 20 heures par "semaine scolaire" avant ou après la classe, parfois pendant la pause méridienne. Il travaille en direction des enfants (3 à 12 ans). Il est en relation avec les parents et les enseignants.

Il exerce ses fonctions sous la responsabilité du responsable administratif de la structure qui l'emploie et dans le cadre du projet et de l'organisation définis par ce dernier.

Les trois grands blocs d'activités définis sont les suivants :

- Accueil des enfants et de leurs familles dans les temps périscolaires
- Conception d'un projet d'activités
- Conduite des temps d'animation périscolaire en direction des publics enfants.

LES CAPACITES ATTESTEES :

- Maîtriser la spécificité des temps d'accueil périscolaires
- Préparer un projet d'animation de loisirs pour des publics enfants
- Maîtriser des outils techniques nécessaires à la mise en oeuvre d'actions d'animation.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Economie sociale et solidaire, animation sociale, culturelle et de loisirs.

Animateur périscolaire

Codes des fiches ROME les plus proches :

G1203 : Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents

K1206 : Intervention socioculturelle

Réglementation d'activités :

L'emploi d'animateur périscolaire ne nécessite pas d'habilitation particulière, néanmoins l'activité est encadrée par la réglementation de l'accueil collectif de mineurs qui s'assure notamment que des conditions sanitaires, matérielles et éducatives sont respectées.

Code de l'action sociale et des familles (Articles L.227-1 à 12 et R.227-1 à 30)

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Module 1 : Maîtriser la spécificité des temps d'accueil périscolaire

Module 2 : Préparer un projet d'animation de loisirs pour des publics enfants

module 3 : Maîtriser les outils et techniques nécessaires à la mise en oeuvre d'actions d'animation.

Modalités d'évaluation :

- Présentation d'un compte-rendu d'animation
- Observation du poste de travail suivie d'un entretien avec le jury
- Observatiopn du poste de travail suivie d'un entretien avec le jury

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Le responsable de la formation Un représentant des organisations de salariés désignés par la CPNEF Deux experts désignés par la CPNEF

En contrat de professionnalisation	X		Le responsable de la formation Un représentant des organisations de salariés désignés par la CPNEF Deux experts désignés par la CPNEF
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2011	X		Le responsable de la formation Un représentant des organisations de salariés désignés par la CPNEF Deux experts désignés par la CPNEF

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17 novembre 2011 publié au Journal Officiel du 25 novembre 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé certificat de qualification professionnelle Animateur périscolaire avec effet au 25 novembre 2011, jusqu'au 25 novembre 2016.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

[UFCV](#)

[CPNEF](#)

Lieu(x) de certification :

ALSACE
AQUITAINE
BASSE NORMANDIE
BOURGOGNE
BRETAGNE
CENTRE
CHAMPAGNE ARDENNE
FRANCHE COMTE
GUADELOUPE
GUYANE
HAUTE-NORMANDIE
ILE DE FRANCE
LANGUEDOC ROUSSILLON
LORRAINE
MARTINIQUE
MAYOTTE
MIDI PYRENEES
PACA
PAYS DE LA LOIRE
PICARDIE
POITOU CHARENTES
REUNION
RHONE ALPES

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

APROSEP GUYANE
81 rue Christophe Colomb
97300 CAYENNE
Christophe BOURGET
christophe.bourget@aprosep.com
CEMEA

24 rue Marc Seguin
75018 Paris
Laurent DENOEU
laurent.denoeu@cemea.asso.fr
Confédération des MJC de France

168 bis rue Cardinet
75017 PARIS

Catherine CASIMIRI
ccasimiri@cmjcf.fr
CRFCK

Complexe Sportif du Quartz
05120 L'ARGENTIERE LA BESSE
Christian BARBIE
cbarbie@crfck.com

INFA

5/9 rue Anquetil
94736 Nogent-sur-Marne Cedex
Ramo ZAIDI

RZAIDI@infa-formation.com

IRFA Bourgogne

3, rue Jean Monnet
21300 CHENOVE

Fabienne Petit

fpetit@irfabourgogne.fr

Fédération nationale des Francas

10-14 rue Tolain

75980 Paris Cedex 20

Irène Pequerul

ipequerul@francas.asso.fr

Fédération Léo Lagrange

153 avenue Jean Lolive

93695 PANTIN Cedex

Isabelle KOESLCH

isabelle.koelsch@campus-leolagrange.org

LA FLORIE

Maison Familiale

Route de Pont Farcy

14500 VIRE

Martine DESVAGES

martine.desvages@mfr.asso.fr

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

3, rue Récamier 75341

Paris Cedex 07

Cédric MAZIERE

cmaziere@laligue.org

LEC

7 rue Paul Mesplé

31100 TOULOUSE

Evelyne SANS

evelyne.sans@loisireduc.org

ODEL

1 bd Foch

83300 DRAGUIGNAN

Jean Louis BLANC

jean-louis.blanc@odelvar.com

TRAJECTOIRE FORMATION

Maison des Métiers de la Ville

13 avenue Léon Blum

25200 MONTBELIARD

Jean Jacques SOMBSTHAY

UFCV

10 Quai de la Charente

75019 PARIS

formation.professionnelle@ufcv.fr

Historique de la certification :

Certification suivante : Animateur périscolaire